

MARDI 3 DECEMBRE 2019

de 9h00 à 12h00

Accueil 8h30

Auditorium de la FBF
18 rue La Fayette 75009 Paris

Reporting SFTR 2020 : comment se préparer à cette échéance ?

La FBF, l'AMAFI, l'AFTI s'associent pour l'organisation d'une conférence le 3 décembre 2019 dans les locaux de la FBF sur le thème du reporting SFTR Article 4 (Securities Financing Transactions Regulation). Cette réglementation, régie par l'ESMA, est à la croisée d'EMIR et de Mifid et vise à plus apporter plus de transparence sur les opérations de financement sur titres (repo, sec lending...), notamment par le reporting auprès de référentiels centraux.

Avec une entrée en vigueur le 13 avril 2020 pour les institutions financières, il reste peu de temps aux institutions pour traiter les principales difficultés et s'organiser pour le reporting. Cette conférence table ronde, qui fera intervenir des acteurs divers de la place (Trade Repository, BFI, AM, Securities Services, régulateurs) traitera des problématiques encore ouvertes et tentera d'apporter des réponses à un certain nombre d'enjeux.,

En partenariat avec :



- 9h00 **ACCUEIL – M. Eric Derobert, Président de l’AFTI**
- 9h10 **INTRODUCTION – M. Franck Lasry et Mme Florence Pepin, AMF**
SFTR : Une volonté de transparence des opérations de financement sur titres par le régulateur
- 9h25 **PRESENTATION – M. Augustin Beyot, CHAPPUIS HALDER & CO**
SFTR Art. 4 : En quoi consiste cette réglementation et quels en sont les enjeux ?
- 9h40 **PRESENTATION – M. Pierre Khemdoudi et Mme Que-Phuong Dufournet-Tran, IHS MARKIT**
3rd Party provider : Quels sont les services proposés et valeur ajoutée dans le processus de reporting ?
- 9h55 **PRESENTATION – M. Paul Janssens, SWIFT**
Reporting : Adoption du standard ISO 20022, quels sont les challenges ?
- 10h10 **PRESENTATION – M. Thomas Vilchez, DTCC**
Trade Repositories : Un rôle déterminé par le régulateur, mais à quelles fins ?
- 10h25 **1^{ERE} TABLE RONDE**
Les impacts du reporting SFTR sont nombreux : opérationnels (champs, méthode, process), organisationnels (Front office, conformité, gestion des rejets), marchés (acteurs, produits, clearing, Brexit). Comment remédier à ces difficultés et complexités pour l’ensemble des acteurs ?
- Animateur :** M. Augustin Beyot, CHAPPUIS HALDER & CO
Participants : M. Patrick Cresus, EXANE ; Mme Valérie Renaudin, BNPP; M. Bertrand Guilloteau, NATIXIS ; M. Mathieu Di Prizio, SGCIB ; M. Samy Beji, CACIB
- 11h15 **2^{EME} TABLE RONDE**
La délégation offre des avantages notables (baisse des coûts opérationnels & organisationnels) mais requiert un certain nombre d’obligations (rôles et responsabilités, données, gestion du collatéral) : comment trouver le modèle le plus adapté?
- Animateur :** M. Yannick Gaillard, CHAPPUIS HALDER & CO
Participants : M. Jean-Pierre Gomez, SGSS ; M. Kais Haj Taieb, CACEIS, [intervenant à confirmer], OSTRUM, [intervenant à confirmer], AMUNDI, Benoit Uhlen, BP2S
- 11h55 **CONCLUSION – M. Emmanuel de Fournoux, AMAFI**
- 12h00 **FIN**